

# mon **MAG**

TOUTE L'ACTUALITÉ DE MA VILLE



## La nouvelle équipe municipale installée



## CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 avril à 18h30

Séance en mairie  
ouverte au public



## COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE 1945

Vendredi 8 mai

10h40 LES DAMPS  
11h15 PONT DE L'ARCHE

### ÉDITO

## Vos élus au travail !

Chères Archépointaines, chers Archépointains,

L'élection municipale qui vient de se tenir a renouvelé votre confiance envers l'équipe que j'ai l'honneur de conduire. Je tiens, avec l'ensemble du conseil municipal, à vous adresser nos remerciements les plus sincères. Ce soutien nous engage pleinement et renforce notre détermination à agir au quotidien pour Pont de l'Arche.

Être à votre écoute reste au cœur de notre action. Les élus municipaux sont et resteront pleinement disponibles pour vous rencontrer, échanger et répondre à vos attentes. Que ce soit lors de permanences, sur le terrain ou à l'occasion des événements qui rythment la vie de notre commune, nous souhaitons maintenir ce lien direct, essentiel à une action publique efficace et partagée.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité des projets engagés mais aussi avec des ambitions fortes que nous avons largement présentées. Nous poursuivrons nos efforts pour accompagner le développement de notre ville, renforcer son attractivité, améliorer encore la qualité du service public et préparer la ville aux défis qui sont devant nous. Qu'il s'agisse d'aménagements urbains, de transitions environnementales, de dynamisation du commerce local ou de soutien à la vie associative, chaque action vise à faire de Pont de l'Arche une ville toujours plus agréable à vivre pour le bien-être de toutes et tous.

Dans ce numéro, vous découvrirez également les grandes lignes de la nouvelle saison de « L'été sur berges ». Forts de vos retours et des expériences des années précédentes, des nouveautés vous attendent pour répondre encore davantage à vos attentes. Convivialité, culture, sport et détente seront une nouvelle fois au rendez-vous, dans un cadre que nous avons à cœur de valoriser.

Vous trouverez dans ces pages toutes les informations utiles concernant les grands rendez-vous qui, nous l'espérons, rassembleront petits et grands tout au long de l'été.

C'est plus que jamais avec enthousiasme et engagement que j'aborde ce nouveau mandat pour faire Pont de l'Arche avec vous.

*Bien sincèrement*

*Richard Jacquet*

## SOMMAIRE

2	Edito	8	Médiathèque	13	En bref
3	Un été sur berges	9	Actus en bref	14	Billet des groupes
4	Vie municipale	10	Ville durable	15	Agenda
5	Programme du mandat	11	Solidarité	16	Trail de Gervald
6-7	Délibérations	12	Tourisme-Commerce		



# Un été sur Berges revient...

**Vous l'avez aimé l'été dernier, 2026 va vous faire vibrer ! Après le succès éclatant de l'édition 2025, les berges de l'Eure se préparent à une nouvelle métamorphose. Entre convivialité retrouvée, balades apaisées et mobilier design, découvrez ce qui vous attend dès le 13 mai prochain.**

## 2025 : Un bilan qui donne le sourire

L'été dernier, vous avez été très nombreux à vous approprier les berges. Que ce soit pour une flânerie au bord de l'eau ou un verre à la guinguette éphémère, le verdict est sans appel : 80 % d'entre vous portent un regard plus positif sur ce cadre naturel. Grâce à vos retours, nous avons identifié vos envies pour cette nouvelle édition. Vous avez plébiscité la dynamisation du centre-ville, mais vous avez aussi demandé plus d'ombre, un meilleur confort à la guinguette et une circulation plus claire. Message reçu : on s'adapte !

## Quoi de neuf pour 2026 ?

Une circulation plus sereine, une ville qui respire.

Dès le 13 mai, les berges passent en mode "zen". L'objectif ? Priorité aux piétons et aux vélos pour que chacun profite du calme de l'Eure.

- Quai Foch : Il devient une "Vélorue" à sens unique (vers le chemin du Becquet) pour sécuriser les cyclotouristes.
- Stationnement optimisé : Si quelques places sont supprimées pour sécuriser les passages piétons (angle rue Samain/quai Foch), le parking des berges est réorganisé pour laisser plus de place aux animations tout en restant accessible au stationnement.

- Signalisation renforcée : Tout est fait pour mieux guider les véhicules et camping-cars vers les zones dédiées sans encombrer le cœur de ville.

## La Ginguette revient

Le 13 mai et elle voit plus grand avec :

- Un espace d'accueil élargi et plus confortable.
- Une carte revisitée pour régaler vos papilles et le souhait d'une plus grande coopération avec les commerçants.
- Le retour des soirées thématiques qui ont tant animé vos nuits d'été.
- Le saviez-vous ? Ce sont des partenaires indépendants qui gèrent le lieu, la ville met le site à disposition et facture l'occupation du domaine public.

## Design, récup' et fun : le mobilier s'installe

Au cours de l'été, de drôles d'installations vont fleurir entre les berges et la place Hyacinthe Langlois. Conçues par le cabinet Bellastock dans une démarche écologique (réemploi de matériaux), elles ont été fabriquées par une entreprise d'insertion.

- Le concept ? Relier visuellement le centre médiéval aux berges par un marquage au sol coloré.
- Les stars de l'été : La table « Presque-finie », le « Tennis 2

tables » (mi-pique-nique, mi-ping-pong) ou encore l'Echiquier géant.

- Côté centre-ville, projet d'été : La place Langlois aménagée en oasis de fraîcheur avec de nouveaux bancs ombragés, de la végétation et le retour de la fontaine.



## Une ambition collective pour notre territoire

Ce projet d'envergure ne pourrait voir le jour sans une forte mobilisation collective. La Ville et l'Agglomération Seine-Eure travaillent main dans la main pour vous offrir cette programmation estivale. Ce renouveau des berges bénéficie également du soutien précieux de l'État (via le Projet Partenarial d'Aménagement) et du Département de l'Eure, notamment pour les aménagements cyclables de "La Seine à Vélo". C'est ensemble que nous construisons une ville plus agréable et plus dynamique !

Envie de connaître le programme complet des animations ? Scannez le QR Code. Il sera aussi disponible sur les affiches en ville, sur la brochure de l'été à Pont de l'Arche. Programme en ligne sur le site internet de l'Office de Tourisme ! À très vite sur les berges pour fêter l'été !





# 1<sup>er</sup> Conseil Municipal : l'installation

La séance d'installation solennelle marque le début d'un nouveau mandat au service des Archépointaines et Archépointains.

La salle du conseil était comble le vendredi 22 mars pour l'installation officielle du nouveau conseil municipal. Le maire sortant, Richard Jacquet, a ouvert la séance en procédant à l'appel des élus et en rappelant les règles qui encadrent cette première réunion du mandat. Après avoir

installé officiellement les conseillers municipaux, il a transmis la présidence de séance au doyen du conseil, William Bertrand, chargé de conduire l'élection du maire.

Sans surprise, Richard Jacquet a été réélu à la majorité absolue pour le mandat 2026-2032. Il a tenu à remercier les élus et les habitants pour leur confiance renouvelée.

## Les mots du maire : rigueur, humilité et détermination

Dans un discours dense et engagé, le maire a d'abord exprimé sa gratitude :

« Vous m'avez renouvelé comme maire de notre commune et je tiens à vous remercier pour la confiance que vous venez de m'accorder. Cette confiance m'honore, mais elle m'oblige surtout. Elle m'engage à servir notre commune avec rigueur, humilité et détermination. »

Il a rappelé l'importance de ce moment fondateur :

« Ce n'est pas ma première élection, mais ce moment est fondateur du mandat parce qu'il détermine un cap et une équipe pour le poursuivre. Ma détermination à agir est intacte. J'aime ma ville, nous l'aimons ensemble et c'est la seule considération qui doit fonder notre engagement. »

Le maire a également salué les candidats des autres listes, soulignant la vitalité démocratique de la commune, avant d'adresser un message personnel à son équipe : « Un collectif s'est formé au fil des mois et nous avons appris à nous connaître et à travailler ensemble. Au delà du maire et des adjoints, une des conditions de la réussite est de former une équipe. Je suis aujourd'hui l'animateur de cette équipe. »

Il a tenu à remercier les colistiers non élus — Cyril Maillot, Danielle Bertre, José Gomes, Maryvonne Davot, Alexis Pagès et Jean Pierre Michel — rappelant que leur engagement se poursuivrait au delà du scrutin.



# Les engagements du mandat 2026-2032

**Le maire a rappelé les sept ambitions du programme majoritaire construit autour de projets concrets et d'une vision durable pour la commune :**



Participation citoyenne et coopération, pour associer les habitants aux décisions publiques.



Économie locale, en soutenant les commerces, les entreprises et l'économie sociale et solidaire.



Solidarités renforcées, en tenant compte des besoins des familles, des aînés et des personnes fragiles.



Éducation populaire, en s'appuyant sur les écoles, les associations, la culture et le sport.



Adaptation aux risques pour être plus résilient aux chocs climatiques.



Préservation du patrimoine et des ressources, en tenant compte des contraintes géographiques et environnementales de la commune.



Cadre de vie et santé, en développant les mobilités actives, la renaturation et les environnements favorables à la santé.

Le maire a conclu : *« Les ambitions que nous nous assignons n'ont qu'un seul objectif : œuvrer pour le bien être des Archépointaines et des Archépointains. Le mandat que nous entamons aujourd'hui sera placé sous le signe de l'écoute, du dialogue et de l'action. Je serai le maire de tous les habitants, sans distinction. »*

Les adjoints et conseillers municipaux délégués ont officiellement reçu leurs délégations pour le mandat 2026-2032. Jeunesse, culture, environnement, solidarité, urbanisme, finances, vie associative, sports, patrimoine, mobilités, etc. Voici le trombinoscope de vos élus pour vous permettre de les identifier clairement avec leurs domaines d'action.

**Pour joindre vos élus, contactez la Mairie au 02 32 98 90 70 – par mail : [mairie@pontdelarche.fr](mailto:mairie@pontdelarche.fr)**

## Adjoints au Maire



**1<sup>er</sup> adjoint**  
Cédric VIGUERARD  
Cadre de vie



**2<sup>e</sup> adjointe**  
Anne-Sophie DE BESSES  
Développement durable  
et promotion de la santé



**3<sup>e</sup> adjoint**  
Albert NANIYOUA  
Solidarités



**4<sup>e</sup> adjointe**  
Carole HERVAGULT  
Culture, patrimoine et  
vie locale



**5<sup>e</sup> adjoint**  
Pascal MARIE  
Administration générale



**6<sup>e</sup> adjointe**  
Marie-Claude LAURET  
Enfance / Jeunesse



**7<sup>e</sup> adjoint**  
Daniel BREINER  
Séniors



**8<sup>e</sup> adjointe**  
Karine BOTTE  
Attractivité commerciale  
et touristique

## Conseillers municipaux délégués



Corentin LECOMTE  
Communication et  
relations publiques



Pauline BACHELET  
Prévention des risques



Ludovic GUIOT  
Éducation et sports



Arnaud DAMIEN  
Services techniques



Delphine MORELLE  
Familie et  
intergénération



Philippe MAUGER  
Camping municipal



Jérôme LANGLOIS  
Bâtiments municipaux



Cyrille MANSOUR  
Participation citoyenne  
et mobilités

## Conseillers municipaux du groupe Questions d'avenir



Manuella FERREIRA



Hélène LEPRESLE



Émilie BRUNEL-  
RAYMOND



Valérie LOUCHEL



Danyla GUY

## Conseillers municipaux du groupe L'ATERNANCE POUR PONT-DE-L'ARCHE



Fouad REQUINI



Élisabeth METRAL-  
SYORD



Victor LEMOINE



William BERTRAND



Béatrice GAILLOT



### Indemnités des élus

Le conseil a adopté le tableau des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers délégués, conformément aux plafonds réglementaires. Ce document est en ligne sur [www.pontdelarche.fr](http://www.pontdelarche.fr)

### Délégations du maire

Le maire a reçu les délégations nécessaires pour assurer la gestion courante de la commune : marchés publics, urbanisme, finances, gestion du patrimoine, actions en justice, signature de conventions, etc.

Les points ci-dessous seront soumis au vote lors du Conseil municipal du 27 avril 2026 :

- Les Commissions municipales,
- Le Règlement intérieur,
- Les représentations de la Ville dans les organismes extérieurs.

## Les résultats de l'élection municipale du 15 mars 2026

Le scrutin du 15 mars a été marqué par une participation plus élevée qu'à l'échelle départementale et nationale. La liste Questions d'avenir, conduite par Richard Jacquet, a obtenu la majorité absolue dès le premier tour.

La liste gagnante remporte 50% des sièges au conseil municipal (14). Les 13 autres sièges sont répartis entre les 2 listes selon le pourcentage obtenu.

### Résultats officiels du dimanche 15 mars 2026 ( 1<sup>er</sup> tour)

- Questions d'avenir – Richard Jacquet : 75,88 % des suffrages exprimés

- L'alternance pour Pont de l'Arche – Victor Lemoine : 24,12 %

Avec 1 868 votants pour 3 047 inscrits, la commune a enregistré un taux de participation de 61,59 % à l'occasion de ce scrutin, contre 49,44 % en 2020, en pleine crise du Covid.

	BUREAU N°1		BUREAU N°2		BUREAU N°3		TOTAL	
	Nombre	% d'inscrits	Nombre	% d'inscrits	Nombre	% d'inscrits	Nombre	% d'inscrits
Inscrits	990	100,00%	1059	100,00%	998	100,00%	3047	100,00%
Abstentions	401	40,51%	385	36,36%	393	39,38%	1179	38,69%
Votants	589	59,49%	674	63,64%	605	60,62%	1868	61,31%
Blancs	13	1,31%	18	1,70%	26	2,61%	57	1,87%
Nuls	6	0,61%	2	0,19%	4	0,40%	12	0,39%
Exprimés	570	57,58%	654	61,76%	575	57,62%	1799	59,04%

	Nombre	% d'inscrits	Nombre	% d'inscrits	Nombre	% d'inscrits	Nombre	% d'inscrits
"1- Victor LEMOINE L'ALTERNANCE POUR PONT-DE-L'ARCHE"	117	20,53%	174	26,61%	143	24,87%	434	24,12%
"2- Richard JACQUET QUESTIONS D'AVENIR"	453	79,47%	480	73,39%	432	75,13%	1365	75,88%



## Toutes vos envies sont à la Passerelle

Ateliers créatifs, spectacles pour les plus jeunes et rendez-vous musicaux, la médiathèque vous invite à découvrir un programme varié pour tous les publics, à partager en famille ou entre amis.



En mai

**Dimanche 3 mai | 10h à 12h**  
**Initiation au crochet**

Apprenez les points essentiels pour devenir autonome et transformer le fil en de jolies créations !

Sur inscription - 02 32 98 97 40  
(max. 15 personnes)



**Mercredi 13 mai**  
**Après-midi jeux de société**

Thématique : LA NATURE  
Venez vous sensibiliser à la nature et aux animaux à travers les jeux de société inspirés du vivant.

Tout public - Entrée libre



En juin

**Mercredi 17 juin | 10h30 à 12h30**  
**Atelier de création marque page renard**

Donnez une seconde vie aux livres pilonnés en créant de magnifiques marque-pages renard.

Tout public - Sur inscription (max. 15 personnes) - Gratuit - 02 32 98 97 40

**Mercredi 17 juin | 15h**  
**Atelier création de parfum éco responsable**

Dans le cadre du Festival «Les pieds dans l'herbe», vous êtes invités à découvrir les secrets des essences naturelles et à composer votre propre parfum.  
Tout public - Sur inscription (max. 15 personnes)  
Gratuit - 02 32 98 97 40



**Samedi 20 juin | 10h30**  
**Spectacle jeunes public pour la fête de la musique**

La médiathèque accueille un spectacle spécialement conçu pour les tout petits. La compagnie Ma Chouette Compagnie propose un moment artistique tendre et joyeux, adapté aux enfants jusqu'à 6 ans. Gratuit - Réservation obligatoire 02 32 98 97 40



## Vos soirées Arts'Club à la salle d'Armes !



**Samedi 2 mai**

**Musique Club avec Romzzy**

Pianiste, chanteuse, auteure-compositrice-interprète. Sa musique, à la fois délicate et percutante, mêle émotions franches et recherches sonores. Elle avance sans bruit, mais avec une direction claire et assumée.



**Samedi 6 juin**

**Stand up avec Athina**

Observateur drôle et spontané avec Athina qui parle du travail, du quotidien et des contradictions modernes avec un humour frais et accessible. Sur scène, elle mêle énergie, authenticité et sens du détail pour raconter des situations dans lesquelles tout le monde se reconnaît. Un univers moderne, sincère et percutant, porté par une présence à la fois douce et piquante.



**Samedi 5 septembre**

**Musique Club avec Koretta**

Diva du jazz, du Gospel et de la Soul Music, sa voix en or lui permet de mettre le feu sur toutes les scènes où elle se produit, du trio au soul big band ! Choisissez dès maintenant votre soirée ! Ambiances garanties, talents exceptionnels et bonne humeur au rendez-vous.

Places limitées - Réservations obligatoire : 07 85 66 19 02  
Entrée : 5€ - culture@pontdelarche.fr



## Dispositif Jobs d'été 2026

La Ville renouvelle l'opération jobs d'été pour les jeunes Archépointains (16/17 ans) afin qu'ils bénéficient d'une première expérience professionnelle en intégrant sur une période de deux semaines, les services de la Ville.

Modalités d'inscription : Les dossiers de candidature sont disponibles en Mairie, au Tremplin (rue du Général de Gaulle) et à l'Espace Jeunes.

Dossier complet (CV + lettre de motivation) à déposer en Mairie avant le vendredi 15 mai.

Pour favoriser l'accès de tous, les bénéficiaires d'un job d'été en 2025 ne sont pas éligibles cette année. A vous de jouer !



## FLEXI à Pont de l'Arche

Depuis début février, le transport à la demande FLEXI s'est développé dans la ville avec la mise en place de nouveaux arrêts à la « Maison de Santé » et à « la Résidence Les Pins ». Inscription et informations : En agence, au 02 32 40 44 44, sur [semo-mobilite.fr](http://semo-mobilite.fr) ou l'app MyMobi.



## Vente de muguet le 1<sup>er</sup> mai

Pour que la tradition reste une fête, la Ville rappelle que la vente de muguet sauvage sur la voie publique est encadrée par un arrêté municipal. Veillez à ne pas vous installer à proximité (>150m) immédiate des fleuristes professionnels.

## Protection des chats en ville

Soucieuses de la protection animale, l'association Cats Rescue et la Ville ont mené une campagne de stérilisation du 23 mars au 3 avril sur le secteur du centre de loisirs. Les chats errants non identifiés sont stérilisés, identifiés au nom de la commune et relâchés sur leur lieu de capture. Ces campagnes permettent d'éviter la prolifération de chats sauvages.

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de faire stériliser vos chats afin d'éviter toute reproduction non désirée.

L'identification est également primordiale : en cas de perte de votre animal, elle permet de vous retrouver rapidement et d'augmenter considérablement les chances de retour à la maison.

Sur Facebook : AS Cats Rescue – Contact 06 58 34 45 63



## Beaux jours : cultivons le bien-vivre ensemble !

Les jours rallongent et invitent aux jardins, aux balades et à la convivialité. Pour que le printemps reste un plaisir pour tous, respectons ces règles simples de civisme :

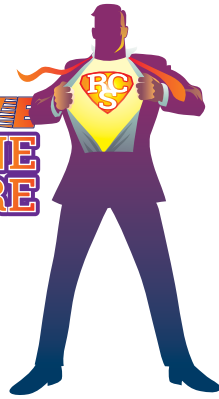
**Bruit** : la tonte et le bricolage sont autorisés du lundi au vendredi (8h30-12h/14h30-20h), samedi (9h-12h/15h-19h) et dimanche et jours fériés (10h-12h).

**Végétation** : Du 16 août au 15 mars, taillez vos haies pour dégager les trottoirs.

**Propreté** : Ramassez les déjections de vos chiens et utilisez les corbeilles pour vos déchets.

Le respect de chacun fait la qualité de vie de tous à Pont de l'Arche ! Vous avez un doute ? Police municipale 02 32 98 90 82 ou [police.municipale@pontdelarche.fr](mailto:police.municipale@pontdelarche.fr)

# RÉSERVE CITOYENNE ET SOLIDAIRE



## La Réserve Solidaire et Citoyenne prend de l'ampleur

Placer la participation citoyenne au cœur de l'action municipale est l'une des ambitions majeures du mandat 2026-2032. Aujourd'hui, la Ville franchit une étape clé en renforçant sa Réserve solidaire et citoyenne. Ce dispositif offre un cadre aux habitants souhaitant s'impliquer bénévolement pour la collectivité, que ce soit au sein du CCAS, de la médiathèque ou du tissu associatif local.

Au-delà de ce soutien de proximité, la municipalité a souhaité donner une dimension nouvelle à cet engagement en plaçant la sécurité des habitants au centre de l'action. Élément phare de cette dynamique, la prévention des risques devient désormais une mission centrale de la Réserve. Sous l'impulsion de Pauline Bachelet, conseillère déléguée à la prévention des risques.

Envie de rejoindre l'aventure ? Contactez, le 02 32 98 90 88 ou le 07 61 78 40 80 [thomas.caillot@pontdelarche.fr](mailto:thomas.caillot@pontdelarche.fr)



## Pont de l'Arche, plus qu'une ville, un projet commun : Engagez-vous pour votre cadre de vie !

Innovier, respirer, s'exprimer : la ville se réinvente à vos côtés. À travers des services de mobilité simplifiés, le retour de la nature en ville, chaque Archépointaine et Archépointain devient aujourd'hui le véritable architecte d'une cité plus durable, solidaire et inspirante. Profitez des services à côté de chez vous !



### LOUEZ, TESTEZ, APPROUVEZ ! L'activité physique à vélo, c'est la santé !

Vous habitez ou travaillez à Pont de l'Arche ? La Ville, en partenariat avec Câble à Part, vous propose de louer et tester le vélo adapté à vos besoins :

**Électrique ou pliant** : pour vos trajets domicile-travail.

**Vélo cargo** : idéal pour transporter enfants ou marchandises.

**Tricycle** : pour vos courses ou vos loisirs en toute stabilité. Rendez-vous : Mardis 5 mai, 2 juin et 7 juillet de 17h à 19h au Manoir de Manon, 10 rue Jean Prieur.

Réservez dès maintenant : <https://bit.ly/location-velos-PDA>



### Besoin d'un coup de main pour réparer votre vélo ?

L'association Câble à part assure des permanences de réparation à prix mini les mardis 5 mai, 2 juin et 7 juillet (17h-19h). Sur inscription : [cableapart@gmail.com](mailto:cableapart@gmail.com) Pour les adeptes du "faire soi-même", rendez-vous au Repair Café d'ATLEA (dates en P15).



### Nouveau service Semo vélo :

Stationnement sécurisé gratuit La Ville renforce son offre de mobilité active. Vous pouvez désormais stationner votre vélo (classique, électrique ou équipé d'un siège enfant) en toute sérénité au niveau de l'Espace des Arts/Chépointains. Ce service sécurisé est entièrement gratuit pour une durée allant jusqu'à 12 heures. Adresse : 16 rue Maurice Delamare. <https://bit.ly/4ojZADv>



### Concours Photo-Poésie 2026

Arrêt sur image, captez votre bien-être !

Cette année, portez un regard neuf sur votre ville. Quel recoin de notre ville vous apaise ? Quel lieu, même au détour d'une rue, vous offre une seconde de sérénité ? Qu'il s'agisse d'un banc ensoleillé, de l'ombre d'un arbre ou d'une perspective urbaine surprenante, immortalisez ce moment de bien-être par l'image et les mots. Participez avant le 5 juin ! Envoyez-nous vos créations pour célébrer la beauté de nos espaces publics. Règlement du concours : <https://bit.ly/reglement-concours-photo-poesie-2026>



### Végétalisons la Ville ensemble

Donnons vie à nos rues avec le permis de végétaliser. La Ville vous propose d'agir pour la biodiversité locale grâce au Permis de végétaliser. Ce dispositif vous permet de jardiner sur le domaine public à proximité de votre domicile : transformer un bout de trottoir en prairie fleurie ou créer un micro-potager partagé est désormais à votre portée. Pour télécharger le formulaire et consulter le guide, cliquez ici : <https://bit.ly/permis-vegetaliser-PDA>



### Mai à vélo : Faites gagner Pont de l'Arche !

Du 1er au 31 mai, participez au challenge national et accumulez les kilomètres pour votre ville ! Comment rejoindre la communauté ? 1. Téléchargez l'application Géovélo. - 2. Allez dans l'onglet "Communauté" et cliquez sur le "+". Prêts à pédaler ? On vous attend nombreux !

Samedi 30 mai : 10h-12h

### Mégothon

Pour Participer, rendez-vous Place Hyacinthe Langlois. Grand ramassage national de mégots "petits déchets, grande pollution" et sensibilisation des citoyens !





SOLIDARITÉS

# Le Tremplin prend son envol

Après un déménagement au 52 rue du Général de Gaulle en février, le Tremplin a ouvert ses portes début mars dans son nouvel écrin moderne. Ce projet d'envergure, imaginé conjointement par la Ville et Mon Logement 27, sera officiellement inauguré le 29 mai. C'est l'aboutissement d'une ambition forte pour la Ville dont la première pierre avait été posée symboliquement le 19 mars 2024.

## Un pôle de solidarité et de proximité

Au rez-de-chaussée, les usagers découvrent désormais un espace d'accueil optimisé. Ce "pôle solidarité" regroupe le CCAS, France Services et le centre social. Cette mutualisation des forces permet déjà de renforcer l'accompagnement des habitants au quotidien, notamment avec la transformation de la banque alimentaire en une véritable épicerie sociale et le lancement de nouveaux ateliers familles.

La Ville souligne l'importance de ce nouvel outil pour offrir de meilleures conditions d'accueil et rapprocher les services publics des usagers. A l'étage, l'ensemble se complète de 13 logements conventionnés gérés par Mon Logement 27, répondant ainsi aux besoins de l'habitat local.



Le projet, soutenu par de nombreux partenaires financiers, sera mis à l'honneur lors de l'inauguration prévue le mercredi 29 mai à 15h30. Cette cérémonie se déroulera en présence des officiels et des partenaires qui ont permis de donner vie à cet équipement structurant pour la solidarité locale.



# Escapade séniors

Une journée de joie et de partage ! La Ville propose aux séniors dès 67 ans de participer à une sortie conviviale jeudi 7 mai 2026. Au programme : le Vélodrome National, le Château de la Madeleine et France Miniature. Tarif : 86 € (tarif dégressif selon revenus) Inklus : transport, visites et déjeuner inclus pour Inscription les 4, 5 et 7 mai à la Résidence Les Pins auprès d'Estelle QUILLET au 02 35 23 03 29





## Camp'Eure : une nouvelle saison, une nouvelle équipe, un nouvel élan

Le camping municipal Camp'Eure a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> avril, marquant une nouvelle étape dans la stratégie de la Ville, résolument tournée vers l'attractivité touristique.



Pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions, les agents de la Ville se sont mobilisés pour apporter le plus grand soin au camping municipal.

Pour la saison, la Ville a recruté cette année un duo de choc : Hugues et Patrizia. Cette nouvelle équipe, venue du Havre, apporte une énergie nouvelle et un atout majeur : ils parlent 5 langues. C'est un plus indispensable pour recevoir au mieux la clientèle internationale, de plus en plus nombreuse sur l'axe stratégique de la Seine à Vélo.



Le camping renforce son offre pour séduire tous les publics :

- Un CocoSweet insolite et confortable.
- Des cyclo-lodges et tentes à louer, parfaits pour les cyclotouristes.
- Les labels Accueil Vélo et Qualidog (animaux bienvenus), garants de la qualité de services.

La volonté portée par les élus est de faire de Pont de l'Arche une escale incontournable pour booster l'économie locale. Pour préparer l'avenir, la saison se terminera exceptionnellement fin septembre pour lancer les travaux de rénovation du bloc sanitaire. Le camping sera prêt pour l'Armada 2027.

### Mot d'élus

« Le camping Camp'Eure est un atout majeur pour notre attractivité. Chaque visiteur accueilli ici, c'est

aussi un visiteur qui découvre nos commerces, nos restaurants et notre patrimoine », souligne Karine Botte.

« Nous voulons offrir un site accueillant, fonctionnel et agréable, à l'image de Pont de l'Arche. Les travaux prévus et les nouveaux hébergements vont clairement dans ce sens », ajoute Philippe Mauger.



### Bienvenue Caroline

Depuis le 2 avril, le salon de toilettage de Wouff a ouvert ses portes rue Alphonse Samain. Formée et expérimentée, Caroline bichonne chiens et chats avec douceur, bien-être et produits de qualité.

Le salon est ouvert :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 14h-18h

Mercredi et samedi : 8h30-12h

Contact : 07 59 52 42 82



### Bienvenue à Laura et Tak !

Bienvenue aux nouveaux propriétaires du bar-tabac la Civette depuis le 29 janvier dernier.

Une nouvelle aventure pour ce couple de commerçants tombés sous le charme de la ville. C'est toujours la formule bar-tabac que vous aimez, et les horaires d'ouverture n'ont pas changé. Suivez toute leur actualité sur Facebook : La Civette Pont de l'Arche

### Le saviez-vous ?

Le camping Camp'Eure a accueilli 6 681 touristes en 2025 !

Un chiffre qui témoigne de son attractivité croissante.



## Du nouveau au Centre social Le Château

La Ville a mis en place un point d'accueil unique. Désormais, une seule porte d'entrée vous permet d'être écouté, informé et orienté facilement vers l'un de nos quatre services : Enfance, Jeunesse, Famille ou Vie locale. Parallèlement, la modernisation se poursuit avec le nouveau Portail Famille à disposition mi-juin. Plus complet et plus pratique, il remplacera l'ancien outil et deviendra votre guichet numérique unique, accessible 24h/24. Il permet de gérer toutes vos démarches à votre rythme : consultation et inscription aux activités, réservations d'ateliers ou d'accueils de loisirs et paiements en ligne sécurisés. Un service repensé, en physique comme en ligne, pour simplifier la vie de toutes les familles ! Contact : 02 32 98 90 95



## Flânerie médiévale

Les visites guidées reprennent à Pont de l'Arche avec l'Office de Tourisme Seine Eure. Laissez-vous conter l'histoire de Pont de l'Arche au fil des ruelles ! Suivez le guide à travers les rues pavées et les quartiers anciens de notre belle cité médiévale fortifiée. Lieu de rendez-vous : Eglise Notre Dame des Arts à 18h  
Vendredis 15 mai, 12 juin, 3 juillet, 17 juillet, 14 août 2026  
Réservation obligatoire : 02 32 53 86 40

## Questions d'avenir

Avec 75,88 % des suffrages exprimés, la liste Questions d'avenir a largement remporté les élections municipales à Pont-de-l'Arche. Ce résultat, inédit pour notre groupe, nous honore autant qu'il nous engage. Il témoigne de la confiance renouvelée des Archépointaines et des Archépointains, mais aussi de leur satisfaction quant au travail accompli ces dernières années.

Ce vote clair constitue également la validation du programme que nous avons présenté, structuré autour de sept ambitions fortes pour notre commune. Ces orientations constituent notre boussole pour les années à venir et traduisent notre volonté de poursuivre un développement équilibré, attentif au bien-être de tous, à la transition écologique pour mieux préparer la ville aux défis qui sont devant nous, à la vitalité économique et à la proximité du service public.

Ce résultat permet à 23 de nos candidats d'entrer au conseil municipal pour mettre en œuvre ce projet. Fidèles à notre méthode, nous continuerons à agir avec pragmatisme, transparence et sens de l'intérêt général. Chaque projet sera conduit avec le souci de répondre aux besoins concrets des habitants, en s'appuyant sur le dialogue et la concertation.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans une dynamique de continuité et d'innovation. Nous aurons à cœur de concrétiser nos engagements, tout en restant à l'écoute des attentes qui s'expriment. La confiance que vous nous avez accordée est une responsabilité : celle de poursuivre, avec détermination et humilité, l'action engagée au service de Pont-de-l'Arche et de tous ses habitants.

Retrouvez-nous : <https://droitdecite.over-blog.net> Facebook / Pont de l'Arche - Questions d'avenir - Courriel : [questionsdavenir27@gmail.com](mailto:questionsdavenir27@gmail.com)

## L'alternance pour Pont de l'Arche

Chers Archépointains, chères Archépointaines,

Nous tenons à remercier sincèrement les 434 habitants de Pont de l'Arche qui nous ont accordé leur confiance. Nous regrettons également le niveau d'abstention, qui s'est élevé à 38,39 %, signe d'un lien démocratique qu'il nous appartient collectivement de faire vivre.

Par votre vote, vous avez exprimé le souhait d'une expression complémentaire au sein du conseil municipal, attachée au pluralisme et à la représentation de toutes les sensibilités.

Élus sous l'étiquette du Rassemblement national, nous aborderons ce mandat avec sérieux et sens des responsabilités.

Dans ce mandat, nous serons une opposition vigilante et constructive. Vigilante, parce que chaque décision engage l'avenir de Pont de l'Arche et mérite d'être examinée avec exigence. Constructive, parce que l'intérêt général doit toujours primer sur les postures.

Nous défendrons avec constance des priorités essentielles : la maîtrise des dépenses publiques, la préservation de notre cadre de vie mais aussi la sécurité, qui demeure une préoccupation légitime pour de nombreux habitants. La tranquillité publique n'est pas une option : elle est la condition première de la liberté de chacun.

Nous porterons ces exigences avec sérieux, dans le respect et avec la volonté constante de servir les Archépointains.

Nous resterons à votre écoute tout au long de ce mandat.

Victor Lemoine, pour le groupe

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

23 décembre 2025 . . . . . Maël, Felix, Mahé FERREIRA

### DÉCÈS

26 décembre 2025 . . . Jeannine POUILLARD ép MILLIARD . . . . . 87 ans  
 31 décembre 2025 . . . Thi Nien LE vve LUCCIONI . . . . . 89 ans  
 5 janvier 2026 . . . . . Blanche HAMEL vve BIA . . . . . 94 ans  
 30 janvier 2026 . . . . . Marc BERANGER . . . . . 64 ans  
 8 février 2026 . . . . . Odette LEMARIÉ vve DESPRIN . . . . . 89 ans  
 10 février 2026 . . . . . Janine FOURNIER ép FORT . . . . . 75 ans  
 15 février 2026 . . . . . Jacques AUTECHAUD . . . . . 96 ans  
 20 février 2026 . . . . . Dina MOSCA vve TENNINA . . . . . 91 ans  
 7 mars 2026 . . . . . Cécile DÉMEILLERS . . . . . 88 ans  
 11 mars 2026 . . . . . Marie-Pierre PERNEL ép VALLE . . . . . 65 ans  
 21 mars 2026 . . . . . Marie DUGUET vve NOUVELLON . . . . . 93 ans

## Carte d'identité et passeport en Mairie

Des créneaux horaires sont disponibles dès maintenant !

1. Effectuez une pré-demande en ligne pour une carte nationale d'identité ou un passeport depuis le site de l'État : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>
2. Prenez rendez-vous : <https://www.smartagenda.fr/pro/pontdelarche/rendez-vous/>

Pas de prise de rendez-vous par téléphone

## AVRIL

Vendredi 17 : 20h30 - **Nuit de la chouette**  
RV : Eglise Notre Dame des Arts - Tout public

Mercredis 22 et 29 : 14h30 - **Atelier écriture** de poèmes parents/enfants pour le concours 2026  
RV : Le Tremplin

Samedi 25 - 20h - **SHOW / Céline part en live**  
Réservation obligatoire 06 42 03 62 94 (appel ou SMS) - Espace des Arts Chépointains  
Entrée : 20 €/10 € (moins de 12 ans, étudiants)

Dimanche 26 - **Trail de Gervald** (voir P16)

Mercredi 29 : 10h - 14h **Atelier cuisine** et repas partagé pour les familles - RV : Le Tremplin -

## MAI

Samedi 2 et dimanche 3 : **2<sup>e</sup> Salon de créateurs** et exposition avec « **les Accros du Fil** »  
Espace des Arts'chépointains

Mardi 5 : 17h - **Permanence location de vélos** spéciaux et réparation, 10 rue Jean Prieur.  
Sur RV : cableapart@gmail.com

Mercredi 6 : 14h30 - **Atelier écriture de poèmes** parents/enfants pour le concours 2026  
RV : Le Tremplin

Vendredi 8 : **Commémoration de la Victoire 1945** - 10h40 Les Damps / 11h15 Pont de l'Arche

Mercredi 13 : 14h-16h30  
**Web radio** - Mise à l'oral des poèmes pour le concours photo/poème  
**Atelier parent/enfants** - Centre Social le Château

Jeudi 14 :  
**Foire à tout des enfants** - rue Roosevelt  
**Foire à tout de l'Ascension**  
(centre ville et berges )  
Comité des Fêtes - 06 34 90 60 53

Vendredi 15 : 18h - **Super loto** - Espace des Arts'Chépointains -  
Solidarité anim 276 : 06 58 27 53 55

Mercredi 20 : 14h30 - **Atelier Web radio** enfants/parents lecture des poèmes pour le concours 2026  
RV : Le Château

Samedi 23 : 10h - **Vélo pour les familles**  
RV : Cours école Maxime Marchand

Samedi 23 : 10h - **Atelier cuisine** et repas partagé pour les familles - RV : Le Tremplin

Vendredi 29 mai : 18h - Eglise ND des Arts -  
**Concert Ludovic Cherfils Trio** (variété française et internationale) dans le cadre de Pierres en Lumières

Samedi 30 : 10h : **Participez au Mégothon**  
RV Place Hyacinthe Langlois.

## JUIN

Mardi 2 : 17h - **Location de vélos spéciaux** et réparation, 10 rue Jean Prieur.  
Sur RV : cableapart@gmail.com.

Samedi 6 : **Kermesses** des écoles maternelles et élémentaires

Samedi 6 : 10h - **Repair Café d'ATLEA**  
Apprendre à réparer son vélo, petit électroménager, jouet... Salle Beauregard.  
Sur RV : thierry.picard27340@gmail.com

Samedi 6 : 10h - **Observation des berges** de l'Eure - RV : halle des berges - Tout public

Samedi 6 : 10h - **Vélo pour les familles** -  
RV : Le Château

Dimanche 7 : 17h - **Chorale Misatango** - Eglise ND des Arts - Gratuit - Sur réservation. Chorales de Gaillon, Louviers et Val-de-Reuil se réunissent. Réseau d'Enseignement artistique Seine-Eure

Lundi 8 : 18h30 - **Battle Kid's** - Espace des Arts'chépointains - Réservé aux familles des enfants participants.

Samedi 13 : 10h - **Inscription été 2026** : Séjours, animations et sorties famille  
RV : Le Château

Mercredi 17 - **Don du sang** - Espace des Arts'Chépointains

Du 17 au 20 : **Programme du Festival «Les pieds dans l'herbe»**

17 juin : **Atelier Origami** marque page renard à la médiathèque, grand jeu nature pour les enfants du Château

18 juin : **Spectacle** pour les CM1 /CM2 / 6ème / 5ème

19 juin : **Remise des prix du concours photo / poème 2026**, Dîner partage des commerçants et Flash Mob - Place Langlois, contes pour les familles

20h30 : **Concert** avec la Guinguette

20 juin : **Balade observation d'oiseaux** avec la LPO, **spectacle** Pop Circus - Théâtre de Verdure à la médiathèque, **Atelier création de parfums** - Médiathèque, Eco-Village - **Stands jeux** et associations, **Marché Nocturne** local, **Concert**

Pour ne rien manquer ! Fin mai dans les boîtes aux lettres, la brochure de « l'été à Pont de l'Arche » saison 2026. Tous les rendez-vous de l'été de juin à septembre : guinguette, Festival «Les pieds dans l'herbe», Sainte-Anne et d'autres animations ! Suivez-nous !



# LE TRAIL DE GERVAUD 2026

**DIM. 26 AVRIL**

**PONT DE L'ARCHE**



**TRAIL**

**5 KM**

**10 KM**

**20 KM**

**30 KM**

**MARCHE**

**5 KM**

ici >



**PARTENAIRES :**

